

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat corporatif



À l'usage du Secrétariat corporatif

Article de l'ordre du jour numéro : 2

Assemblée du : 7 juillet 2017

Résolution numéro : CA-2017-253

Recommandation STM-5569-11-16-10

D'ADJUGER à l'entreprise «Les Entreprises QMD inc.», un contrat pour le projet Travaux d'aménagement intérieur - Réfection du 2000 Berri, au montant forfaitaire de 14 248 200, 00 \$, plus les taxes de 2 133 667,95 \$, pour un montant total de 16 381 867,95 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5569-11-16-10 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 16.381.867,95 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING., INFR., ET PROJETS MAJEURS

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2017.06.27

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Les travaux d'aménagement intérieur du 2000 Berri touchent l'ensemble du bâtiment, principalement les sept (7) étages intérieurs, mais aussi quelques espaces extérieurs. Le projet vise essentiellement une reconfiguration des espaces de travail ainsi que la mise à niveau des composantes électriques et mécaniques incluant une réfection majeure du système électromécanique dédié au confort thermique du 4ème étage, le remplacement des panneaux électriques et de leur distribution sur les sept (7) étages et un nouveau système de chauffage, ventilation et air climatisé (C.V.A.C.) sur les sept (7) étages. Un réaménagement des espaces extérieurs de la ruelle et de l'entrée principale du bâtiment seront aussi visés dans les travaux de ce livrable.

Les travaux d'aménagement intérieur du 2000 Berri permettront d'assurer la pérennité du bâtiment, d'intégrer de meilleures pratiques de développement durable, d'obtenir une meilleure efficacité énergétique et de diminuer les coûts d'entretien. Aussi, la résolution des problèmes opérationnels permettra de répondre aux besoins d'efficacité des différents secteurs, de créer un meilleur environnement de travail et de qualité de l'air ambiant ainsi que d'améliorer la synergie entre les équipes de travail et la mobilisation des employés.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5569-11-16-10(Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Travaux d'aménagement intérieur - Réfection du 2000 Berri

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 15

Nombre de soumissions déposées : 3

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité suivi des actifs Date: (jj/mm/an) 20 06 2017

Comité : Comité suivi des actifs Date: (jj/mm/an) 28 06 2016

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Le conseil d'administration de la STM a approuvé, lors de sa séance tenue le 1er février 2017, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, par critères de sélection détaillés dans les documents de l'appel d'offres STM-5569-11-16-10 (Résolution CA-2016-026). La composition du comité de sélection a été autorisée le 21 décembre 2016, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c.S-30.01)* et règlement interne R-062 de la STM, par le Directeur exécutif - Capital humain, Approvisionnement et Affaires juridiques.

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 13 mars 2017. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 15 mai 2017.

Le marché

Lors de la publication de l'appel d'offres, vingt-quatre (24) entreprises ont été contactées afin de sonder l'intérêt du marché. Cinq (5) d'entre elles ont manifesté un intérêt à consulter les documents d'appels d'offres.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Réduire notre empreinte écologique.

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable et des principes d'approvisionnement responsable. Cette dernière traite de la gestion et élimination des matériaux de rebut de construction / démolition et contribue à l'atteinte des objectifs et cibles du chantier 5, du plan de développement durable 2020 de la STM.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT ET PROJETS MAJEURS

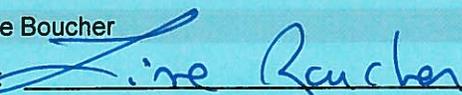
Nom: Sandra Simard

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 27/06/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5569-11-16-10(Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Travaux d'aménagement intérieur - Réfection du 2000 Berri

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140	551140	551140	
Ordre interne	299721	290350	200114	
Réseau activité			6016954 200	
Règlement d'emprunt	R-158	R-122		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	12.645.587,46	3.340.973,44	395.307,05	16.381.867,95

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 06 07 2017 à 30 06 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	6.000.000,00\$	8.248.200,00\$	0,00\$	14.248.200,00\$
(B) TPS	300.000,00\$	412.410,00\$	0,00\$	712.410,00\$
(C) TVQ	598.500,00\$	822.757,95\$	0,00\$	1.421.257,95\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	6.898.500,00\$	9.483.367,95\$	0,00\$	16.381.867,95\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	599.250,00\$	823.788,98\$	0,00\$	1.423.038,98\$
(F) Montant net (D - E)	6.299.250,00\$	8.659.578,97\$	0,00\$	14.958.828,97\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Imputation 1

Subvention :

Suite à une évaluation du dossier, une demande de subvention finale a été soumise au MTMDET, le 20 juillet 2016, dans le cadre du programme SOFIL. La demande est en cours d'évaluation par le MTMDET.

Financement :

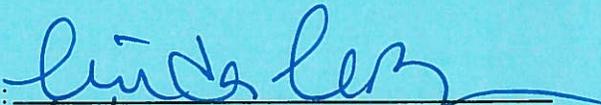
La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-158 (Rénovation de l'édifice du 2000 Berri) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 6/7/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5569-11-16-10(Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Travaux d'aménagement intérieur - Réfection du 2000 Berri

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Quinze (15) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une offre déclarée conforme. Une (1) entreprise a obtenu le pointage intérimaire de 70 %.

Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit «Les Entreprises QMD inc.», pour un montant forfaitaire de 16 381 867,95 \$ toutes taxes incluses.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 16 536 347,49 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 16 381 867,95 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 154 479,54 \$ (1% favorable).

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Imputation 2

Financement

La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-122 (Réno-systèmes - phase 3) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention

Suite à une évaluation du dossier par le MTMDET, une subvention de 82,5% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier et du Fonds Chantiers Canada a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat corporatif

À l'usage du Secrétariat corporatif

Article de l'ordre du jour numéro : 3

Assemblée du : 7 juillet 2017

Résolution numéro : CA-2017-254

Recommandation STM-5720-03-17-64

D'ADJUGER à «Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1988) Ltée», un contrat de réfection de la toiture de la station Viau, au montant de 1 009 156,00 \$, plus les taxes de 151 121,11 \$, pour un montant maximum de 1 160 277,11 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5720-03-17-64, et à la soumission produite par l'Adjudicataire ;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1.160.277,11 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2017.07.03

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
- Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
- Maîtriser les finances
- Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le programme Réno-Infrastructures vise essentiellement le maintien des infrastructures du réseau de métro. Le programme inclut principalement des travaux de réfection des éléments architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de remplacement des équipements de mécanique et d'électricité, et ce, notamment dans les structures auxiliaires du métro.

Les travaux à réaliser dans le cadre du présent projet consistent à la réfection de la toiture de la station Viau. Dans le but d'améliorer l'expérience client, ces travaux sont nécessaires pour remplacer ou moderniser des équipements et infrastructures qui ont atteint leur durée de vie utile.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5720-03-17-64 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Toiture de la station Viau

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input checked="" type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 7

Nombre de soumissions déposées : 3

Annexes jointes

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input checked="" type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité suivi des actifs

Date: (jj/mm/an) 01 11 2016

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 17 mai 2017. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 13 juin 2017.

Le marché

Lors de la publication de l'appel d'offres, vingt-sept (27) entreprises ont été sollicitées afin de sonder l'intérêt du marché. Trois (3) d'entre elles ont manifesté un intérêt à consulter les documents d'appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Sept (7) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une offre dont deux (2) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise « Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1988) Ltée », est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Réduire notre empreinte écologique.

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable et des principes d'approvisionnement responsable. Cette dernière traite de la gestion et l'élimination des matériaux de rebut de construction / démolition. Par ailleurs, le choix d'une toiture blanche permet de lutter contre les îlots de chaleur et ainsi réduire l'empreinte environnementale de la STM.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

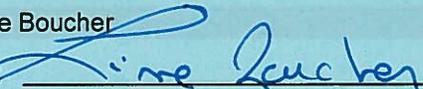
Nom: Yassine Boussikouk

Titre : Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 29/06/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5720-03-17-64 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Toiture de la station Viau

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	212530			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-154			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.160.277,11			1.160.277,11

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 07 2017 à 11 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	1.009.156,00\$	0,00\$	0,00\$	1.009.156,00\$
(B) TPS	50.457,80\$	0,00\$	0,00\$	50.457,80\$
(C) TVQ	100.663,31\$	0,00\$	0,00\$	100.663,31\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	1.160.277,11\$	0,00\$	0,00\$	1.160.277,11\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	100.789,46\$	0,00\$	0,00\$	100.789,46\$
(F) Montant net (D – E)	1.059.487,65\$	0,00\$	0,00\$	1.059.487,65\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention:

Suite à une évaluation du dossier, une demande de subvention finale a été soumise au MTMDET le 24 mai 2016 dans le cadre du programme régulier. La demande est en cours d'évaluation par le MTMDET. De plus, un avis d'octroi de contrat sera envoyé au MTMDET.

Financement:

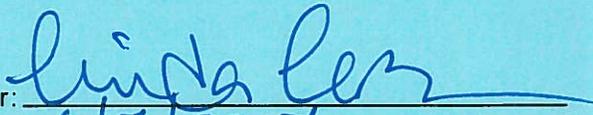
La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-154 (Programme Réno-Infrastructures phase 2) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 6/7/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5720-03-17-64 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Toiture de la station Viau

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle réalisée par la firme Macogep pour ce contrat est de 1 534 980,77 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis, de 1 160 277,11 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 374 703,66 \$ (24% favorable). Cet écart s'explique principalement par la soumission d'un prix très compétitif du plus bas soumissionnaire conforme et par une surestimation de certains travaux de réparation du béton dans l'estimation de contrôle.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat corporatif

À l'usage du Secrétariat corporatif

Article de l'ordre du jour numéro: 4

Assemblée du: 7 juillet 2017

Résolution numéro: CA-2017-255

Recommandation STM-3714-09-09-18

D'AUTORISER une augmentation de l'enveloppe du contrat de services professionnels d'ingénierie pour l'acquisition et la mise en service d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) adjudgé à "SNC Lavalin inc." pour un montant de 1 059 773,88 \$, plus les taxes de 158 701,13 \$, pour un montant maximum de 1 218 475,01 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-3714-09-09-18 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER l'utilisation des contingences, en plus de la prestation de services pour des mandats spéciaux ad hoc, pour des imprévus inhérents à l'achèvement du projet.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

1.218.475,01 \$

Toutes taxes incluses

DE responsable: ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2017.07.05

Signature:

DE responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le 3 novembre 2010, le contrat de services professionnels d'ingénierie pour l'acquisition et la mise en service d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) a été adjudgé par le conseil d'administration à "SNC Lavalin Inc." pour un montant de 7 321 291,15 \$ toutes taxes incluses, incluant la contingence (STM-3714-09-09-18; Résolution CA-2010-335). Lors de sa séance tenue le 3 février 2016, le conseil d'administration a autorisé l'augmentation du contrat de services professionnels d'ingénierie pour l'acquisition et la mise en service d'un SAEIV (résolution CA-2016-009) pour un montant de 1 825 193,85, toutes taxes incluses.

Compte tenu de la complexité du projet iBUS, il est prévu une fin de projet en 2018.

iBUS permettra la diffusion d'information en temps réel à la clientèle, quant aux horaires, aux perturbations ou aux événements susceptibles d'affecter les déplacements. L'information sera diffusée à travers différents outils mis à la disposition des clients : bornes d'informations à la clientèle, applications pour téléphone intelligent et site web mobile.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-3714-09-09-18
Titre de l'appel d'offres : Augmentation enveloppe budgétaire - SNC-Lavalin

Démarche, solution proposée et conclusion

Presque la totalité du montant autorisé le 3 février 2016 a été utilisé, des sommes additionnelles sont requises.

Il est demandé d'autoriser l'augmentation de l'enveloppe du contrat jusqu'à l'achèvement du projet afin de compléter la réalisation des essais sur le système et son implantation complète sur le réseau. Il est impératif que l'ensemble des services requis soit réalisé à même ce contrat afin de maintenir en place l'expertise des ressources spécialisées déjà mobilisées à l'intérieur du bureau de projet iBUS.

Le montant, pour la présente augmentation, est de 1 218 475,01 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 9 717 460.06 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité de suivi des actifs

Date: 20 06 2017
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

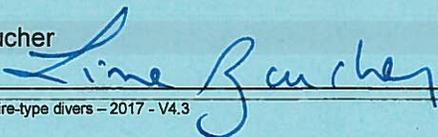
Nom: Roberto Cardenas

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date:

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-3714-09-09-18
Titre de l'appel d'offres : Augmentation enveloppe budgétaire - SNC-Lavalin

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551130			
Ordre interne	473000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-114			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.218.475,01\$			1.218.475,01

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 07 07 2017 à 31 12 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	441.251,56\$	618.522,32\$		1.059.773,88\$
(B) TPS	22.062,58\$	30.926,12\$	0,00\$	52.988,70\$
(C) TVQ	44.014,84\$	61.697,60\$	0,00\$	105.712,44\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	507.328,98\$	711.146,04\$	0,00\$	1.218.475,02\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	44.070,00\$	61.774,92\$	0,00\$	105.844,92\$
(F) Montant net (D - E)	463.258,98\$	649.371,12\$	0,00\$	1.112.630,10\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTMDET, une subvention de 100% des dépenses admissibles selon les modalités du programme SOFIL a été allouée pour ce projet. Le MTMDET financera 85% des dépenses admissibles et la ville de Montréal financera le 15% additionnel. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 08/11/12.

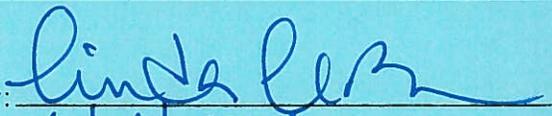
Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-114 (L'acquisition et la mise en service d'un Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information aux Voyageurs - SAEIV) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 6/7/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat corporatif



À l'usage du Secrétariat corporatif

Assemblée du: 7 juillet 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 5

Résolution numéro: CA-2017-256

Recommandation Adoption du règlement R-173

D'APPROUVER la modification du livre Programme des immobilisations (PI) 2017-2026, permettant de regrouper les deux phases du programme "Renouvellement des actifs informatiques Chaîne d'approvisionnement et RDA" du secteur Administratif, et d'en modifier le montant total de 35 022 000 \$ à 75 925 000 \$ taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers.

D'APPROUVER la modification du PI 2017-2026, permettant de renommer le programme "Renouvellement des actifs informatiques Chaîne d'approvisionnement et RDA" pour "Vision CA et RDA".

D'APPROUVER le règlement d'emprunt R-173, autorisant un emprunt de 69 002 080 \$ taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers pour un terme maximal de dix (10) ans pour financer le programme "Vision CA et RDA".

D'AUTORISER la Société à renflouer dans ses fonds généraux une somme maximale de 6 900 208 \$ soit dix pour cent (10 %) provenant du ou des emprunts à être effectués en vertu du présent règlement, représentant les sommes engagées avant l'adoption du présent règlement relativement aux objectifs de ce dernier.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

DE responsable Capital humain, appro., aff. juridiques

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 5/7/2017

Signature:

DE responsable : Planification, finances et contrôle

Nom : Linda Lebrun

Titre : Trésorière et directrice exécutive

Date : 5/7/2017

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
- Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
- Maîtriser les finances
- Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Modification du Programme des immobilisations 2017-2026

Afin de pouvoir adopter le nouveau règlement d'emprunt R-173 pour financer le programme "Vision CA et RDA", pour le secteur administratif, il y a lieu de modifier le Programme des immobilisations (PI) 2017-2026.

Autorisation d'emprunt pour le programme "Vision CA et RDA"

Depuis quelques années, la STM s'est engagée à améliorer sa performance opérationnelle et l'expérience client, notamment en ce qui concerne la réduction des immobilisations et le contrôle de ses inventaires et de ses coûts d'exploitation.

Ce projet consiste à standardiser, harmoniser et optimiser les processus de Chaîne d'approvisionnement et de Fabrication des pièces ainsi qu'à implanter une solution informatique intégrée. Cette transformation organisationnelle vise à supporter la STM dans l'atteinte de ses orientations stratégiques.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Adoption du règlement d'emprunt R-173

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: _____

Nombre de soumissions déposées : _____

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (élargi)

Date: (jj/mm/an) 31 05 2017

Comité : Comité de direction

Date: (jj/mm/an) 03 07 2017

Démarche et conclusion

L'analyse de la situation actuelle a permis d'identifier et de confirmer plusieurs enjeux de performance et de non-conformité rattachés aux processus de gestion des stocks, des acquisitions, des appels d'offres et de la fabrication des pièces. L'ensemble de ces processus et les systèmes informatiques qui les soutiennent ne permettent pas à la STM de gérer ses processus de façon optimale et limitent sa capacité de prendre de bonnes décisions d'affaires.

La STM souhaite rationaliser, intégrer et harmoniser son paysage applicatif autour d'un système central, choisir les bonnes orientations technologiques pour les prochaines années ainsi qu'aborder la désuétude de ses systèmes patrimoniaux. Une solution standard basée sur les meilleures pratiques de SAP est préconisée.

Ce programme de transformation comprend cinq (5) projets d'amélioration des processus : la gestion des stocks, des acquisitions (appels d'offres et libre-service employés et fournisseur), de la fabrication, de la distribution et de l'entrepôt central.

La réalisation de ce programme permettra des gains mesurables au niveau de l'amélioration de la satisfaction des clients par le biais de la réduction immobilière d'une part, d'autre part, il nous permettra d'améliorer l'efficacité des processus et la productivité, de réduire le risque relié aux départs massifs en retraite, et augmenter la mobilisation des employés. Ce programme est en lien avec la construction du Complexe Crémazie où les activités de reconditionnement, de fabrication et d'entreposage des pièces ont lieu.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif.

Optimiser la contribution économique et la performance de la STM.

Réduire notre empreinte écologique.
Limiter nos émissions atmosphériques.
S'approvisionner de façon responsable.
Engager nos parties prenantes.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par :

 Portefeuille de projets et investissements

Nom : Laurent Bour

Titre : Chef de division

Service :

 Portefeuille de projets et investissements

Nom : Laurent Bour

Titre : Chef de division

Signature: _____

Date : _____

5 juillet 2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Adoption du règlement d'emprunt R-173

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par la Division Soutien à l'exploitation et aux projets de la Direction Budget et investissements, une demande de subvention sera déposée sous peu au MTMDET.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? non

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 
Date: 6/7/2017.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Adoption du règlement d'emprunt R-173

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

La stratégie de déploiement a été élaborée afin de minimiser les impacts opérationnels au cours de la mise en production. Ainsi, les projets Stocks, Acquisitions et Fabrication seront déployés en même temps au début 2019 pour bénéficier pleinement de l'intégration entre les processus et éviter les mesures transitoires complexes et dispendieuses. Le projet Fabrication sera suivi d'une seconde phase pour accompagner le déménagement de l'usine entre 2019 et 2021.

Le projet Entrepôt central sera déployé avant la mise en service du nouveau bâtiment (juin 2021). Le projet Acquisitions sera suivi d'une seconde phase pour déployer des fonctions de Libre-Service employés et de collaboration en ligne avec les fournisseurs.

À maturité, le programme a un potentiel de bénéfices récurrents de 19,9 M\$ dont 14,6 M\$ sont des gains d'efficience.

Des changements importants sont à prévoir à la culture organisationnelle, aux rôles et responsabilités, aux processus, aux connaissances et compétences actuelles, ainsi qu'à l'environnement de travail des employés et la façon dont ils travaillent et collaborent entre eux. L'impact sera considérable et des efforts additionnels en gestion de transformation d'envergure sont prévus afin de faciliter l'adoption des nouveaux processus et mitiger toute la résistance aux changements. Ce programme touchera tous les secteurs de la STM. Trois mille (3 000) employés sont visés par cette transformation organisationnelle.

La STM a initié ce **programme de transformation de la chaîne d'approvisionnement et de la fabrication**, car sans cette transformation, la STM sera dans l'incapacité d'opérer efficacement, d'assurer un service adéquat à ses clients et de répondre aux besoins croissants de performance de la nouvelle gouvernance. Ultiment, ce programme devra permettre de rendre disponibles les véhicules, les équipes et les systèmes d'exploitation afin d'améliorer l'expérience client.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat corporatif

À l'usage du Secrétariat corporatif

Assemblée du:

7 juillet 2017

Article de l'ordre du jour numéro:

6

Résolution numéro:

CA-2017-257

Recommandation STM-5807-06-17-105

D'AUTORISER la conclusion d'une entente (ci-après « l'Entente ») entre la Société de transport de Montréal (ci-après la « STM ») et la Société du Parc Jean-Drapeau (ci-après la « SPJD ») relativement à la réalisation de travaux aux abords de la station Jean-Drapeau;

D'AUTORISER la direction Affaires juridiques à rédiger une entente en des termes substantiellement conformes à ceux énoncés dans la présente recommandation.

D'OBTENIR un permis d'occupation permanente du domaine public auprès de l'Arrondissement Ville-Marie (ci-après « l'Arrondissement ») pour le maintien d'un poste de ventilation mécanique (ci-après « Poste de ventilation mécanique sud ») sur une partie du lot 3 986 721 du Cadastre du Québec, définie comme étant la « Parcelle A » à la description technique préparée par François Houle, arpenteur-géomètre, le 10 mai 2017, sous le numéro 17834 de ses minutes (ci-après la « Description technique 1 »);

D'OBTENIR un permis d'occupation permanente du domaine public auprès de l'Arrondissement pour le maintien d'un poste de ventilation mécanique (ci-après « Poste de ventilation mécanique nord ») sur une partie du lot 3 986 721 du Cadastre du Québec, définie comme étant la « Parcelle B » à la Description technique 1.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ -

DE responsable: Ingénierie, infrastr. et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2017.06.27

Signature:

DE responsable: s/o

Nom s/o

Titre s/o

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La SPJD s'est dotée d'un plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'Île Sainte-Hélène. Des travaux de réaménagement et d'élargissement sont prévus et débiteront dès l'été 2017, pour s'échelonner sur une période de deux (2) ans. Une partie de ces travaux doivent être réalisés aux abords de la station Jean-Drapeau et auront un impact direct sur des infrastructures, des équipements et du mobilier urbain de la STM, tels que le déplacement de la cheminée du Poste de ventilation mécanique nord, le démantèlement du puits de ventilation naturel nord, la relocalisation des bornes bleues, la réfection du trottoir au pourtour du terminus d'autobus, la réfection des membranes des bacs de plantation, ainsi que des aménagements paysagers à proximité des postes de ventilation mécanique nord et sud et du puits de ventilation naturel sud.

La SPJD s'est engagée à exécuter les travaux à ses frais.

Outre les nouvelles installations prévues par la SPJD, l'intégration urbaine des installations de la STM sera améliorée et la clientèle profitera d'un environnement nouvellement aménagé, plus fonctionnel, convivial et sécuritaire. Ceci contribuera à améliorer l'expérience client.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5807-06-17-105
Travaux et occupation permanente du domaine public - Parc Jean-Drapeau

Démarche, solution proposée et conclusion

Il y a trois (3) volets à ce dossier:

- 1) La négociation de l'Entente avec la SPJD en vue des travaux à être réalisés par la SPJD aux abords de la station Jean-Drapeau. Cette entente est nécessaire puisque les travaux de la SPJD toucheront directement des infrastructures, des équipements et du mobilier urbain de la STM;
- 2) La régularisation des droits immobiliers de la STM pour les deux (2) postes de ventilation mécanique existants (nord et sud). En effet, nous avons constaté qu'il n'existe aucun titre ni droit immobilier pour ces deux installations et qu'il y a lieu de corriger cette situation par l'obtention de permis d'occupation permanente du domaine public; et
- 3) Il est prévu que le Poste de ventilation mécanique nord sera relocalisé dans le cadre des travaux de la SPJD. La STM devra obtenir un nouveau permis d'occupation permanente du domaine public afin de régulariser les titres du Poste de ventilation mécanique nord projeté, suite à la construction.

La SPJD s'est engagée à exécuter, à ses frais, les travaux en dérangeant le moins possible les opérations, les installations et la clientèle de la STM. Elle mettra en place tous les moyens temporaires requis afin d'assurer la sécurité du personnel, de la clientèle et des installations de la STM en plus de maintenir, en tout temps, les accès à l'édicule et aux sorties de secours. La Direction gestion des actifs, études et coordination des projets a activement participé à la négociation de l'Entente.

En vertu de l'article 157 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, chapitre S-30.01), les permis d'occupation permanente du domaine public sont sans frais pour la STM pour les installations en lien avec le métro,

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: s/o	Date:			
		JJ	MM	AAAA
Comité: s/o	Date:			
		JJ	MM	AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

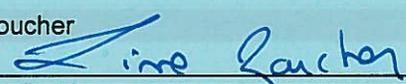
Il est prévu à l'Entente que la SPJD réalisera les travaux conformément aux lois, réglementation et normes applicables incluant l'intégration du développement durable au projet. Pour ce faire, la SPJD devra, notamment, faire approuver son plan de gestion environnementale, lequel traite, entre autres, du bruit, de la poussière et des sols contaminés.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Mélissa Blaise (pour Sandra Boucher) Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher
Signature:  Titre: Directrice
Date: 27 juin 2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5807-06-17-105
Travaux et occupation permanente du domaine public - Parc Jean-Drapeau

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	0,00\$			0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

La SPJD assume entièrement le coût des travaux relatifs aux infrastructures, équipements et mobilier urbain de la STM.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 6/7/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5807-06-17-105
Travaux et occupation permanente du domaine public - Parc Jean-Drapeau

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

D'OBTENIR un permis d'occupation permanente du domaine public auprès de l'Arrondissement pour la construction et le maintien d'un poste de ventilation mécanique (ci-après « Poste de ventilation mécanique nord projeté ») sur une partie du lot 3 986 721 du Cadastre du Québec montrée à la description technique préparée par Éric Chalifour, arpenteur-géomètre de la firme PHB Arpenteurs-Géomètres inc., le 12 avril 2017, sous le numéro 1297 de ses minutes (ci-après la « Description technique 2 »), pour le déplacement du Poste de ventilation mécanique nord;

DE PERMETTRE au directeur général et au secrétaire corporatif de la STM de signer les permis d'occupation permanente du domaine public ainsi que tout document requis par l'Arrondissement, afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

D'AUTORISER la signature de l'Entente par le signataire autorisé de la STM, ainsi que tout document jugé nécessaire afin de donner plein effet à la présente recommandation.

D'AUTORISER toutes modifications qui ne sont pas incompatibles avec la présente recommandation.

Le tout, sans frais pour la STM.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Il est également requis de régulariser les droits immobiliers de la STM. En effet, le Poste de ventilation mécanique sud et le Poste de ventilation mécanique nord ont été construits sur le lot 3 986 721 du Cadastre du Québec, lequel est la propriété de la Ville de Montréal, et le déplacement de la cheminée du Poste de ventilation mécanique nord sur ce même lot nécessiteront l'obtention des permis d'occupation permanente du domaine public pour que la STM puisse occuper des parties du terrain en tréfonds et en aérien sur la propriété de la Ville de Montréal.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat corporatif

À l'usage du Secrétariat corporatif

Assemblée du: 7 juillet 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 7

Résolution numéro: CA-2017-258

Recommandation Adoption du règlement d'emprunt R-171 pour le projet Évolution solution validation bus

D'APPROUVER la modification du livre Programme des immobilisations (PI) 2017-2026, pour ajouter dans la section autorisée le projet intitulé « Évolution solution validation bus » pour le secteur bus pour un montant total de 18 291 660 \$ taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers.

D'APPROUVER un règlement autorisant un emprunt de 16 613 465 \$ taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers pour un terme maximal de quinze (15) ans pour financer le projet « Évolution solution validation bus ».

D'AUTORISER la Société à renflouer dans ses fonds généraux une somme maximale de 1 661 346 \$ soit dix pour cent (10 %) provenant du ou des emprunts à être effectués en vertu du présent règlement, représentant les sommes engagées avant l'adoption du présent règlement relativement aux objectifs de ce dernier.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

DE responsable Planification, finances et contrôle

Nom : Linda Lebrun

Titre : Trésorière et directrice exécutive

Date : 16 juin 2017

Signature:

DE responsable :

Nom :

Titre :

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
- Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
- Maîtriser les finances
- Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Modification du Programme des immobilisations 2017-2026

Afin de pouvoir adopter le nouveau règlement d'emprunt pour financer le projet Évolution solution validation bus, pour le secteur bus, il y a lieu de modifier le Programme des immobilisations (PI) 2017-2026.

Autorisation d'emprunt pour le projet Évolution solution validation bus

Ce projet consiste à remplacer le lecteur de cartes à puce (LCP) de la boîte de perception (BPA) de tous les bus par un valideur embarqué spécifique dédié à la validation des cartes à puce sans contact.

Le projet vise également à permettre l'ajout de valideurs aux portes arrières des autobus articulés en vue d'assurer l'intégralité des données et la perception des revenus et ce, afin de répondre aux besoins d'embarquement par toutes les portes (ETP).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Adoption du règlement d'emprunt R-171 pour le projet Évolution solution validation bus

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: _____

Nombre de soumissions déposées : _____

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | _____ |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) Date: (jj/mm/an) 31 05 2017

Comité : Comité suivi des actifs Date: (jj/mm/an) 20 06 2017

Démarche et conclusion

Les boîtes de perception autobus (BPA) actuelles ont été déployées en 2005. Par la suite, lors de l'implantation de la solution OPUS en 2008, des lecteurs de cartes à puce (LCP) y ont été intégrés.

En lien avec le Plan d'entretien périodique et d'acquisition OPUS débuté en 2015 visant à adresser les enjeux de désuétude et de sécurité des différentes composantes du système, la Direction Vente et perception & Revenus voyageurs a réalisé une étude d'opportunité sur des alternatives au lecteur intégré de la BPA, afin, entre autres, d'améliorer la vitesse de lecture, un problème chronique qui perdure depuis des années et qui ne peut être résolu avec la configuration technologique actuelle (temps de lecture plus de trois fois plus élevé que la cible de 250 ms). À la lumière des résultats issus de l'étude d'opportunité, une solution a été proposée qui justifie le présent projet. Aussi, la BPA actuelle ayant atteint la limite de son évolutivité, il faut mettre en place une solution qui permettra d'intégrer, le temps venu, de nouvelles technologies (ex. : NFC, Code QR, etc.) et d'élever le niveau de sécurité de notre système.

En parallèle, l'embarquement par toutes les portes (ETP) sur les autobus articulés est désormais permis à la STM sous certaines conditions. Actuellement, la configuration du système de billettique ne permet pas l'ajout de valideurs aux portes arrière des autobus. Conséquemment, les clients qui montent à bord par ces portes ne peuvent valider leur titre de transport ce qui occasionne des pertes de données et de revenus.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif.

Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre.

Optimiser la contribution économique et la performance de la STM.

Réduire notre empreinte écologique.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par:

 Portefeuille de projets et investissements

Nom: Yves Jacques

Titre: Conseiller corporatif - projets

Service:

 Portefeuille de projets et investissements

Nom: Laurent Bour

Titre: Chef de division

Signature: _____

Date: _____

15 juin 2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Adoption du règlement d'emprunt R-171 pour le projet Évolution solution validation bus

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

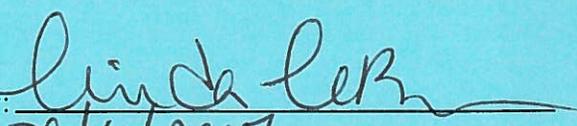
Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, l'ajout de valideurs aux portes avant pour tous les autobus ainsi qu'aux portes arrières pour les autobus articulés est admissible à une subvention, selon les modalités du programme SOFIL. Une demande de subvention finale sera déposée sous peu au MTMDET, qui confirmera cette qualification.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? non

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 29/01/2017